



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau des installations classées, de l'utilité publique et de l'environnement
Section utilité publique
Affaire suivie par : Magali Bartoux
☎ 03 21 21 23 44
✉ magali.bartoux@pas-de-calais.gouv.fr

**Direction de la Coordination
des Politiques Publiques et
de l'Appui Territorial**

Arras, le 25 novembre 2021

Le préfet du Pas-de-Calais

à

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
1 place Jean Jaurès – CS 90109
62252 Hénin-Beaumont Cedex



Copie à Monsieur le Sous-préfet de Lens

OBJET : ZAC du Bord des Eaux, régularisation – Enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale formulée au titre de la loi sur l'eau par la commune d'Hénin-Beaumont
P.J. : Rapport, conclusions et avis du commissaire enquêteur

Je vous prie de bien vouloir trouver, sous ce pli, une copie du rapport et des conclusions et avis rendus par Monsieur Patrick Stevenoot, commissaire enquêteur, à l'issue de l'enquête publique reprise en objet, qui s'est déroulée du 27 septembre au 26 octobre 2021 inclus.

En tant que maire de la commune sur le territoire de laquelle l'enquête s'est déroulée, je vous rappelle que ces documents doivent être conservés en votre mairie et tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, soit jusqu'au 26 octobre 2022.

En tant que porteur de projet, concernant la suite de la procédure, je vous précise avoir également adressé ces mêmes documents au service instructeur de votre dossier en DDTM du Pas-de-Calais.

Pour le préfet,
le Directeur

Richard CHAPELET